

## ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	36 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
POSTE :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	15
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>e</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>e</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Octobre 1872.

## Chronique Politique.

Le *Journal officiel* contient deux décrets relatifs aux traitements des fonctionnaires des lycées, qui divisent, dans ce but, en catégories, nos établissements publics d'enseignement secondaire, et apportent à la position des membres du corps enseignant quelques améliorations.

Le *Journal officiel* publie, en outre, une note relative aux baraquements des troupes allemandes dans les quatre derniers départements occupés.

On lit dans le *Journal de Paris* :

« On signale la présence à Paris d'un grand nombre de députés, revenus de leurs départements. Ils auraient l'intention d'assister à la prochaine séance de la commission de permanence, qui paraît devoir être très-importante. Le gouvernement sera interpellé sur les événements de Nantes, les pérégrinations de M. Gambetta en Savoie et en Dauphiné, et sur les mesures prises pour mettre fin à l'agitation radicale qui ne fait qu'augmenter.

« Si les explications du gouvernement ne paraissent pas satisfaisantes, plusieurs députés ont l'intention de provoquer la convocation immédiate de l'Assemblée nationale. »

Le bruit se confirme que le gouvernement se propose d'envoyer une circulaire aux préfets, à l'occasion des prochaines élections, pour leur recommander : 1° de s'abstenir d'une manière absolue et de ne favoriser aucun candidat ; 2° de faire connaître la ligne politique du gouvernement telle qu'elle sera marquée par cette même circulaire.

L'ordre du jour des travaux de l'Assemblée n'est point encore réglé, mais tout donne à croire que le premier objet de ses délibérations sera le budget.

Quant à la loi militaire et à celle de l'enseignement primaire, cette dernière surtout, il est peu probable qu'elles arrivent à la discussion avant l'année prochaine.

On lit dans le *Times* :

« Le ministre de l'intérieur de Russie qui, dans une première visite à M. Thiers, lui avait donné l'assurance des sympathies de la Russie pour la France et l'avait félicité au nom de son gouvernement, à propos de la tranquillité dont jouissait la France, a, depuis les récents discours de M. Gambetta, rendu une seconde visite au Président de la République.

« Dans cette seconde entrevue, le ministre russe a retiré ses premières félicitations et exprimé au Président le grand mécontentement que l'on éprouvait en Russie à l'occasion de la récente attitude agressive du radicalisme français. M. Timachev aurait ajouté que la position des puissances qui sympathisent avec la France changerait assurément si la France devait redevenir un centre d'agitation européenne. »

Nous lisons dans la *Patrie* :

« Une enquête est, assure-t-on, ouverte

au ministère de l'intérieur, pour constater dans quelles conditions certains maires ont participé aux ovations faites en province à M. Gambetta, pendant sa tournée oratoire. »

On mande de Berlin à la *Börsenhalle*, de Hambourg :

« Dans un rapport concernant les entretiens qu'il a eu la semaine dernière avec M. Thiers, le comte d'Arnim constate l'accueil bienveillant et presque cordial qui lui a été fait et se déclare très-satisfait de la situation financière de la France, telle qu'elle lui a été dépeinte par M. Thiers.

« Cette situation met hors de doute la ferme intention que la France a de payer sa dette, ainsi que sa solvabilité.

« Un milliard 250 millions ont été versés, depuis le 28 juillet, dans les caisses de l'État ; le ministère des finances s'efforce de tirer profit des sommes superflues pour le moment.

« Le comte d'Arnim, de son côté, a assuré, conformément à ses instructions, au Président de la République française, que non-seulement l'Allemagne, mais aussi tous les hommes d'État et financiers de l'Europe pousseraient les égards jusqu'à la dernière limite pour faciliter les opérations financières de la France et éviter toute crise.

On assure aujourd'hui que le premier résultat du discours de M. Gambetta a été de faire renoncer le gouvernement à toute proposition concernant le retour de l'Assemblée à Paris.

Le jeu impatient et violent de la démagogie aurait déterminé M. Thiers à renoncer définitivement à se faire l'interprète d'un désir qui, bien que vivement combattu par un grand nombre de députés, était partagé par beaucoup d'autres.

Plusieurs députés, en ce moment à Paris, et quelques membres de la commission de permanence sont venus apporter à l'Élysée des déclarations très-catégoriques à ce sujet.

L'autorité militaire n'aurait également pas été la dernière à faire ses efforts pour engager le gouvernement à renoncer à ses idées de retour dans la capitale.

Voilà ce que Paris doit aujourd'hui à M. Gambetta, dit le *Courrier de France*.

Puisque la politique intérieure ne nous offre rien, en ce moment, de particulièrement intéressant, nous profiterons de ce calme relatif pour jeter un rapide coup d'œil sur la politique étrangère.

L'Allemagne, que nous devons observer sans cesse et étudier sans repos, si nous voulons travailler au maintien de notre indépendance et à la reconstitution de l'unité française, est, en ce moment, en proie à une double agitation : religieuse et sociale.

Les divers cultes et tous les groupes dissidents paraissent inquiets et se recherchent à travers l'empire. Tandis que les protestants de la nouvelle école délibèrent à Osnabrück, les orthodoxes tiennent, à Halle, une réunion à laquelle sont convoqués des personnalités officielles ; les unionistes s'assemblent dans la Hesse rhénane ; les vieux catholiques, au sortir du congrès de Cologne, envoient le professeur Michaëlis faire de la propagande jusqu'en Angleterre ; enfin, les catholiques romains, ou ultramontains, dont les évêques viennent de se concerter à Fulda, se prépa-

rent à résister ouvertement aux sommations impériales.

L'agitation sociale n'est pas moins profonde de l'autre côté du Rhin. La *Gazette d'Augsbourg* nous apprend qu'à Berlin plus de trois cent mille personnes déménagent cette semaine à cause de la cherté croissante des loyers. Des familles dépourvues d'asile errent à travers les rues ; quelques-unes vont jusqu'à se déclarer résolues « à ne pas abandonner leur logement malgré la mise en demeure des propriétaires. »

D'autre part, le nombre des grèves augmente ainsi que les prétentions des grévistes, et les journaux allemands sont pleins de lamentations au sujet des « menées socialistes » qui viennent miner le nouvel édifice.

La politique extérieure de l'Allemagne présente un terrain plus ouvert au génie de M. de Bismarck et à la manifestation de son énergie, soutenue par un si grand nombre de baïonnettes.

Du reste, l'entente cordiale qui règne entre l'Autriche et l'Empire allemand sur un grand nombre de questions, telles que le maintien de la monarchie italienne, la vacance du Saint-Siège et la question d'Orient, facilite singulièrement la tâche des diplomates allemands.

La nomination de M. de Keudell, un des plus intimes confidents de M. de Bismarck, au poste de ministre plénipotentiaire de l'Allemagne à Constantinople, est généralement considérée comme le prélude d'une immixtion, de plus en plus active et prépondérante dans les affaires d'Orient, des hommes d'État de Vienne et de Berlin.

En même temps, la nomination de Khalil-Pacha, très-sympathique à Vienne, au ministère des affaires étrangères, est acceptée comme un témoignage significatif d'amitié de la part du sultan, auquel les deux empires alliés peuvent offrir aujourd'hui une protection évidemment plus efficace que celle de la France et de l'Angleterre.

Ce rapprochement entre les trois États dont nous venons de montrer les avances réciproques, est d'autant plus à observer que le réveil de cette éternelle question d'Orient est presque annoncé par un correspondant du *Times*.

On sait que 3,000 monténégrins ont envahi le territoire turc et massacré une vingtaine d'habitants. La Porte aurait, paraît-il, menacé d'une exécution militaire le gouvernement de Montenegro. Déjà les provinces slaves de la Turquie sont agitées et mécontentes. Le conflit qui s'élève provoquera-t-il un soulèvement général ? Dans ce cas, quelle serait l'attitude de la Russie et de l'Allemagne ? Le *Times* ne peut le prévoir.

On sait que l'attention de M. de Bismarck s'étend sur tous les États et que ce diplomate honore de ses conseils le nouveau royaume d'Italie. Nos anciens compagnons d'armes de Crimée et de Solférino reçoivent aujourd'hui les inspirations de l'état-major allemand.

Le roi d'Italie et son ministère ont bien des dangers intérieurs à éviter. La loi sur les congrégations religieuses est la plus grande difficulté du moment, les ministres voulant, d'une part, faire des concessions à l'opinion radicale et aux comités républicains qui s'organisent ouvertement en Lombardie comme en Toscane, et craignant, d'autre part, d'être complètement entraînés, s'ils cèdent au courant révolutionnaire.

Pendant ce temps, le penseur qui, co-

toyant la basilique de Saint-Pierre, pénètre dans les jardins qui l'entourent, oublie la révolution menaçante qu'une monarchie mal assise ne saura longtemps contenir. En face de lui, dans ce Vatican silencieux, il pourra voir un grand spectacle : Pie IX, captif et abandonné de tous, priant pour la paix du monde.

Beaucoup de journaux étrangers, et notamment les journaux anglais, publient aujourd'hui de longs articles, dans lesquels ils stigmatisent les procédés cruels du gouvernement allemand en Alsace-Lorraine, qui force tant de malheureux à quitter leur pays natal avec un avenir incertain devant les yeux.

Cependant, tout le monde sait, ou devrait savoir, que la Prusse n'en est pas, sous ce rapport, à son premier essai. En effet, ces procédés sont exactement les mêmes qu'elle a mis en pratique dans le Schleswig ; seulement, le Danemark et la presse danoise avaient une importance trop restreinte pour que l'affaire eût le retentissement qu'a eu celle qui concerne l'Alsace-Lorraine.

Les procédés des Allemands en Schleswig prouvent, du reste, que les vexations ne sont nullement terminées à l'égard des habitants de l'Alsace-Lorraine qui ont quitté le pays pour éviter le service militaire allemand. Aussitôt qu'un malheureux Danois du Schleswig, qui avait opté pour le Danemark, revenait quelques mois après faire une visite de quelques jours à ses parents et à ses amis, il était immédiatement arrêté par les gendarmes prussiens, mis en prison, et, après sa condamnation, expulsé du duché.

Nous appelons l'attention de tous les Alsaciens-Lorrains sur ces précédents, car nous sommes convaincus qu'ils vont se reproduire dans les provinces françaises annexées, et ni l'indignation de la presse étrangère, ni la répulsion éprouvée par tous les honnêtes gens n'arrêteront certainement les Prussiens dans cette voie d'oppression.

On lit dans le *Journal officiel* :

« Cinq officiers d'infanterie de la garnison de Grenoble, oubliant la réserve que leur impose leur caractère de militaires, ont pris part à une manifestation politique qui a eu lieu récemment dans cette ville.

« Le rôle de l'armée à l'intérieur consiste à défendre la loi et à maintenir l'ordre, ce qui est exclusif de toute préoccupation politique ; il importe que tous ceux qui ont l'honneur de porter l'uniforme ne l'oublient jamais.

« Aussi, le ministre de la guerre a-t-il décidé, dès que la faute grave commise par ces cinq officiers a été connue, qu'ils changeraient immédiatement de régiment et qu'à leur arrivée dans leurs nouveaux corps, ils subiraient, chacun une punition de soixante jours d'arrêts.

« Il est utile d'ajouter, d'ailleurs, que le corps d'officiers de leur régiment a protesté, par l'intermédiaire des plus anciens officiers dans chaque grade, contre la conduite tenue par leurs cinq camarades dans la soirée du 26 septembre dernier. »

Le ministre de la guerre ne s'est pas contenté, paraît-il, de prendre à l'égard des cinq officiers qui ont assisté à la réunion politique de Grenoble la mesure sévère et juste dont le *Journal officiel* a informé hier le public. Ces mesures seront portées par un ordre du

jour à la connaissance de chacun des régiments de l'armée, avec les noms des officiers frappés de punitions. Nous ne pouvons qu'approuver sur tous les points la conduite ferme que le gouvernement a tenue dans cette circonstance.

Le Times publie la dépêche qui suit :

« Des voyageurs arrivant de Savoie déclarent que les assertions qui ont été publiées à propos de la cordiale réception qui aurait été faite à M. Gambetta sont empreintes d'exagération. Le chef de la gauche radicale est, au contraire, si peu satisfait de l'accueil qui lui a été fait qu'il est disposé à renoncer à continuer sa tournée dans les départements. »

D'un autre côté, nous lisons dans le Soir :

« Une dépêche télégraphique nous annonce l'arrivée de M. Gambetta à Vevey, où il compte séjourner quelque temps. M. Gambetta est très-souffrant et semble renoncer pour le moment à continuer ses pérégrinations oratoires. »

## Informations diverses.

Il est question d'interdire la publication d'un nouveau volume des *Fascicules des Tuileries*, que le parti radical se proposerait de publier dans une intention malveillante pour M. le Président de la République.

Nous croyons que ce volume doit renfermer une correspondance de M. de Maupas, datée de 1857, et dans laquelle il est demandé à l'empereur d'offrir un portefeuille à M. Thiers.

Le conflit de Bourges perd de sa première gravité. On paraît avoir acquis, en haut lieu, la preuve irréfutable d'une intrigue nouée par les gambettistes. Le général Ducrot déplaît aux démocrates du Cher, et cette antipathie est fondée sur des raisons qui se comprennent.

On nous assure qu'à ce propos un groupe de radicaux a tout simplement proposé au gouvernement de remplacer le général Ducrot par le colonel Denfert, à qui on donnerait des étoiles.

Voilà comment on fait les généraux dans le parti radical.

On s'occupe beaucoup, en ce moment, malgré les démentis qui peuvent être donnés, de la complète réorganisation du *Journal officiel*, qui va devenir, sous un nouveau directeur, ce qu'il était sous M. Dalloz.

On dément de Dresde le bruit d'après lequel l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche auraient l'intention de se rendre à Dresde à l'époque du 50<sup>e</sup> anniversaire du mariage du roi de Saxe.

Une dépêche de Berlin porte : Le gouvernement impérial allemand, après avoir terminé les travaux relatifs à l'option, publiera un aperçu exact de ceux qui ont réellement émigré de l'Alsace-Lorraine, c'est-à-dire de ceux qui ont définitivement fait choix de la nationalité française.

En ce moment, l'Internationale s'agit plus que jamais en Allemagne et fait naître sous ses pas les grèves de tous les corps de métier.

A Breslau, — d'après une correspondance officielle, — les tailleurs, les cordonniers, les meuniers, les chapeliers et les ouvriers des wagons de chemins de fer refusent de travailler, malgré l'augmentation du salaire qui leur a été concédée.

A Berlin, ce sont les menuisiers et les tailleurs de pierres, en général tout ce qui tient au bâtiment.

A Dantzig, les charpentiers de marine ; à Hambourg, les matelots ; les selliers et les vitriers à Leipzig.

Le gouvernement allemand commence à s'inquiéter de la profusion de ces grèves qui prennent leur source dans une très-grande hostilité née naturellement de la propagande internationaliste.

Avec leur prévoyance bien connue, les Allemands se préoccupent déjà beaucoup de l'état de l'armée française. Les perfectionnements apportés à son armement, la constitution même de cette armée, servent en ce moment de texte à de nombreux articles dans les journaux d'outre-Rhin. Un journal de Berlin, entr'autres, la *Semaine militaire*, organe officiel du ministre de la guerre, s'exprime à ce sujet de la manière suivante :

« Il est certain que l'armée française pourra être augmentée par les hommes des dépôts, de façon que la France, après une activité de deux ans appliquée au développement de la loi actuelle, pourra mettre sur pied une armée de campagne d'au moins un million de combattants, pendant que l'armée territoriale suffira pour occuper et défendre les forteresses. Tout ce qui concerne l'organisation militaire en France a donc pour nous un grand intérêt, et c'est notre devoir d'être aujourd'hui le mieux renseignés qu'il sera possible sur tout ce qui concerne les forces militaires de la France. Nous ne voulons pas exagérer leur importance, mais il est bon que l'armée allemande connaisse le danger. Il faut qu'elle travaille sans bruit et sérieusement à son perfectionnement. »

Ce sont là, il faut l'avouer, des aveux un peu naïfs. Néanmoins, ils ne doivent pas échapper à notre attention, et puisque les Allemands se montrent si vigilants, faisons de même pour n'être plus surpris par la rapidité des événements.

La *Gazette de Magdebourg* annonce que le gouvernement allemand commencera au 1<sup>er</sup> janvier prochain le remboursement de son emprunt de guerre, parce que l'Allemagne se trouve complètement indemnisée de ses frais de guerre par le paiement des derniers 500 millions de la France.

La conclusion en serait donc :

1<sup>o</sup> Que l'Allemagne a réellement dépensé 2 milliards 500 millions (sans compter les pensions) ;

2<sup>o</sup> Qu'elle s'attend à un prochain paiement de notre part.

L'Allemagne prend toujours ses précautions.

Le *Journal officiel* fera connaître incessamment la composition du conseil supérieur de la guerre. On cite comme devant en faire partie les maréchaux Mac-Mahon, Canrobert, Baraguet-d'Hilliers, le duc d'Aumale, etc.

La commission des grâces s'est réunie hier. Elle a eu à statuer sur plus de 150 dossiers.

Le comte de Paris est arrivé hier à Bordeaux, et il a été reçu par un ancien pair de France, qui donnerait, disait-on, une soirée en son honneur. Beaucoup de demandes d'invitation auraient été faites. On ajoute que cette soirée n'aurait aucun caractère politique.

La circulation a été interrompue sur la ligne du chemin de fer de Saint-Etienne au Puy avant-hier soir, deux éboulements ayant eu lieu à la suite d'un violent orage, près de Lavade.

La machine a déraillé ; il n'y a pas eu d'accident de personnes. La circulation est rétablie depuis hier.

Si nos renseignements sont exacts, dit le *Temps*, M. Thiers aurait manifesté le désir de voir reconstruire les Tuileries ; l'Assemblée nationale serait saisie, lors de sa prochaine session, de la demande du crédit nécessaire aux travaux ; la réédification du palais se ferait suivant les dispositions des plans dressés sous l'Empire pour la restauration des différents bâtiments en mauvais état, plan d'après lequel le pavillon de Flore venait d'être achevé, lorsque sont survenus les événements de 1870-71.

## Instruction publique.

### CIRCULAIRE MINISTÉRIELLE.

(SUITE.)

#### 10<sup>e</sup> Récitation des leçons.

Les principaux exercices en usage dans les classes de langues anciennes sont les suivants :

La récitation des leçons ;

Les devoirs écrits : thèmes, versions, vers latins, narrations, discours et dissertations ;

L'explication des auteurs et la traduction à haute voix.

Les leçons apprises par cœur sont de deux sortes : ou l'on apprend des règles, ou l'on apprend des modèles.

Je voudrais que l'on cessât presque complètement de faire apprendre des règles par cœur. Les règles sont surtout une manière d'explications. L'inappréciable avantage de l'étude comparée des langues, même la plus élémentaire, c'est que l'enseignement méthodique qu'on en fait peut s'adresser de bonne heure à l'esprit. Il faut faire la guerre aux procédés mnémoniques qui, sous prétexte de ménager des intelligences trop faibles, les fatiguent autrement, sans grand résultat, et font, par avance, obstacle à l'emploi des procédés rationnels.

Obliger les élèves, en dehors des déclinaisons et des conjugaisons, à réciter par cœur le texte d'une grammaire, même quand elle est bonne, c'est une pratique dont on peut contester l'avantage ; que faut-il dire, s'il s'agit de ces grammaires dont l'usage se perpétue, malgré tant de défauts et d'erreurs ? Tout l'enseignement en souffre. Ce sont les systèmes qui ont produit certains livres ; il ne faut pas que ces livres fassent maintenant durer ces systèmes. La plupart de ces grammaires datent du temps où les maîtres eux-mêmes ne connaissaient qu'une seule langue. Elles ne donnent la raison de rien, parce que les termes de comparaison leur font défaut, et qu'elles restent nécessairement dans le particulier. Au lieu de ces règles étranges, qui semblent ne s'appuyer que sur le caprice, empruntons à l'étude savante et à la comparaison des langues quelques faits positifs et quelques lois absolues.

L'essai qu'on fit, il y a vingt ans, d'un enseignement de ce genre, était prématuré ; il ne l'est plus. La clarté et la simplicité ne perdront rien à l'étude de la grammaire ainsi renouvelée. Il n'y a de clair que ce qui est logique, et qui voudrait soutenir que ce n'est pas au nom de la logique et de la raison qu'il est bon d'instruire même les plus jeunes esprits ? Les procédés empiriques ne font que jeter le vague et l'obscurité où nous voulons faire pénétrer l'ordre et la lumière, et la vérité est encore ce qu'on a imaginé de plus simple.

Quant aux modèles de style destinés à la récitation, ils continueront à être choisis parmi les chefs-d'œuvre des diverses langues. On ne doit confier à la mémoire des enfants que des œuvres parfaites dans la forme, d'une moralité irréprochable, et faites pour inspirer de grands sentiments. Comme il est nécessaire qu'ils comprennent les morceaux qu'on leur a fait apprendre, qu'ils sachent quel en est l'auteur et à quel ouvrage ils sont empruntés, je crois qu'il y aura tout avantage à se renfermer pour le choix des leçons dans les auteurs expliqués en classe ; mais je ne prescrais rien à cet égard, je me borne à exprimer mon avis.

#### 11<sup>e</sup> Le thème.

On reproche quelquefois à l'Université d'abuser des récitation. Je crois, en effet, qu'il faut donner très-peu de leçons et exiger qu'elles soient bien sues. Le reproche pourrait être plus juste s'il s'agissait de la multiplicité des devoirs écrits. Le papier tient une grande place dans nos écoles, comme ailleurs. Dictées, devoirs et corrigés, préparations écrites, rédactions, etc., c'est là de quoi remplir une partie des classes, et la presque totalité des études. J'ai donné des ordres pour empêcher cet abus ; on doit gagner, de ce côté, beaucoup de temps. Le travail matériel peut être un frein ; il peut servir, d'une façon grossière, à assurer le maintien de la discipline ; il n'est pas un instrument suffisant de culture et de progrès. Les mauvais élèves font toujours les devoirs écrits sans réclamer, parce qu'ils les font vite et mal. Les bons élèves seuls en sont écrasés. Je sais qu'il est difficile de déterminer la part de la réflexion, de réglementer

l'activité de l'esprit et d'en contrôler l'usage ; et cependant je voudrais que l'intelligence de l'écolier pût se mouvoir, comme son corps, un peu plus à l'aise ; qu'elle eût aussi ses excursions et ses promenades ; que le livre prit un peu plus souvent la place de la plume, et que la recherche personnelle succédât aux pratiques routinières du dictionnaire latin ou grec.

Voilà longtemps, monsieur le proviseur, que l'on blâme l'Université de faire au thème latin une place exagérée. Rollin en combattait déjà l'abus, et, pour remonter encore plus haut, Port-Royal en parlait sévèrement. Pour le rendre si prépondérant dans les basses classes, on allègue la nécessité d'enseigner par le thème latin la grammaire latine ; pour le conserver au-delà on allègue la narration latine et le discours latin.

J'incline à croire que le thème est surtout un exercice approprié à l'étude des langues vivantes, puisqu'on doit seules les parler et les écrire.

Pour le latin et le grec, les plus compétents déclarent qu'après les exercices élémentaires, c'est au moyen des textes que la grammaire et la syntaxe sont le plus efficacement enseignées. Les bonnes grammaires doivent avoir pour objets les versions et non les thèmes, c'est-à-dire les difficultés du latin véritable, et non celles qu'on imagine dans un français douteux pour appliquer une règle contestée.

Le thème n'étant guère qu'un moyen d'étudier les règles et de s'accoutumer aux tournures, on pourrait, avec plus d'avantage, en emprunter les textes au latin même : le corrigé serait une page d'un auteur classique. Mais exercer pendant plusieurs années les élèves à traduire des morceaux d'écrivains français, et attacher d'autant plus de prix au résultat que le morceau sera plus difficile, plus éloigné, par la pensée et par la forme, du tour d'esprit des anciens, c'est là un travail plus curieux qu'utile.

Ces devoirs, où s'applique heureusement l'intelligence des meilleurs écoliers (et à quoi ne s'appliquerait-elle pas, quand elle est stimulée ?) ces corrigés où triomphe le talent de certains maîtres, offrent plus d'un inconvénient. Ecrire en latin, dans ces conditions, c'est presque toujours s'habituer à un latin de qualité inférieure, qui fait illusion aux élèves, et auquel les maîtres se résignent à tort.

Ce n'est pas la suppression absolue du thème que je demande ; mais il est urgent d'en faire beaucoup moins, et de les faire dans d'autres conditions, puisqu'on les fera dans un autre but.

#### 12<sup>e</sup> Le vers latin.

L'exercice continu du vers latin semble définitivement condamné. Il ne se justifie guère plus que le vers grec, qui n'a jamais été cultivé en France. C'est, je le reconnais avec les maîtres, un travail ingénieux, quand on y réussit ; il plaît à quelques écoliers d'élite ; il plaît aux professeurs par une certaine variété des sujets, et l'agrément qu'on éprouve à surprendre chez les élèves l'éveil du goût et de l'imagination. Mais ce genre d'exercice prend beaucoup de temps aux bons élèves ; il est stérile pour les autres. Le profit qu'on en tire n'est pas proportionné à la peine qu'on se donne : on fait des vers latins durant quatre ans à peu près, et presque chaque semaine.

Si l'on peut obtenir par d'autres moyens les mêmes résultats, la cause est jugée. La pratique du vers latin doit se réduire à quelques solides exercices par la partie la moins contestable de la métrique et de la prosodie anciennes, et à l'analyse du mécanisme des vers dans ses rapports avec les lois de l'harmonie poétique. Quant à inventer, imaginer, choisir les mots, disposer les ornements du style et faire œuvre de littérateur, ne le peut-on dans la langue maternelle ? Ces pastiches de poésie latine, médiocres pour la plupart, n'ont guère cessé d'être un tour de l'esprit où le succès est sa propre fin. Un de mes prédécesseurs avait rendu l'exercice des vers latins facultatif. Cette mesure était excellente, mais incomplète ; elle n'a produit aucun résultat. Il devient nécessaire de prendre un parti, et je le prends en supprimant la composition et les prix de vers latins.

#### 13<sup>e</sup> La version.

Les versions dictées prennent du temps, et les textes en sont souvent incorrects, surtout en grec. Cependant elles sont un exercice de style excellent : elle permettent de



